



Numéro de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CANADA

Province de Québec
Centre de services scolaire
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Conseil d'établissement

Pavillons Sainte-Croix, Laval,
Christ-Roi, Pie XII, Sacré-Cœur
Saint-Boniface, Dominique-Savio,
Académie Sacré-Cœur

Assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le 4 décembre 2023 à 19 h 00 à l'Académie Sacré-Cœur au 248 rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec).

Sont présents à cette assemblée :

MMES Julie Carle
Alicia Godin
Dominique Hewitt
Roxanne Gauthier
Carolane Paquette
Gabrielle Paquet
Josée Séguin

MS. Sebastien McNeil
Guillaume Bernier

Est absente : Mme Melissa Harnois Gaudreau.

Sont également présentes : Mme Valérie Carle, directrice, Mme Marianne Tremblay directrice adjointe et Mme Annie Lacroix, secrétaire.

1 Ouverture de la réunion à 18h44

2 Parole au public
Aucun commentaire du public.

A. PARTIE DES RECOMMANDATIONS

A.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 DÉCEMBRE 2024

RÉSOLUTION : # CE-23-24-09

Un point est ajouté à l'ordre du jour A.9 directive cellulaire

Il est proposé par Sébastien McNeill et appuyé par Josée Séguin que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

A.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 SEPTEMBRE 2023

RÉSOLUTION : # CE-23-24-10

Il est proposé par Julie Carle et appuyé par Dominique Hewitt que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.3 RÉGIE INTERNE

Mme Valérie Bouffard explique qu'en suivi à la première rencontre, quelques éléments ont été modifiés. En effet, le jour des rencontres a changé et le montant maximal des frais de garde a été retiré (ils n'étaient pas représentatifs des coûts réels).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.4 PROGRAMME DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES ET PARTICULIERS

Mme Valérie Carle explique la fonction de ces services et les obligations de l'école. Elle énumère les services offerts aux enfants. Le nom de la psychoéducatrice doit être corrigé. Correction aussi au mot EHDAA le E doit être enlevé.

Il est proposé par Alicia Godin et appuyé par Gabrielle Pâquet que le programme des services complémentaires et particuliers soit adopté en incluant les modifications mentionnées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.5 MODALITÉS DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE

Mme Valérie Carle prend parole et explique que l'an dernier la directive du ministère était de se concentrer sur les apprentissages prioritaires. Cette année, retour à l'enseignement des programmes complets. Les contenus en orientation scolaire, au 3^e cycle, demeurent. Nouveauté au niveau des normes et modalités : les enseignants ont pris la décision de rendre facultatif l'entrée d'une note en écriture, pour l'étape 1.

A.6 LEVÉES DE FONDS

Mme Bouffard explique que toutes les levées de fonds ont été envoyées par courriel avant la rencontre afin que les membres puissent les lire et noter leurs questions ou commentaires, au besoin. Deux demandes ont été reçues à la dernière minute, donc sont lues sur place. L'ensemble des demandes de levées de fonds a été accepté.

Il est proposé par Sébastien McNeil et appuyé par Roxanne Gauthier que les demandes d'activités et levées de fonds soient adoptées tel que présentées.



Numéro de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

A.7 PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

RÉSOLUTION:# CE-23-24-110

Mme Gabrielle Pâquet explique le nouveau gabarit du plan de lutte contre la violence. Quelques petites corrections doivent être apportées. Elle présente le plan 2023-2024.

Il est proposé par Guillaume Bernier et appuyé par Carolane Paquette que le plan de lutte contre la violence soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

A.8 Projet éducatif

Mme Valérie Carle avise que ce point se veut davantage informatif. La période de consultation est du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024 et la date d'échéance du dépôt du projet éducatif a été repoussé au début avril 2024.

A.9 DIRECTIVE CELLULAIRE

Mme Valérie Carle lit la nouvelle directive reçue du ministère. Tout appareils électroniques, montre intelligente, cellulaire, écouteurs sont interdits en classe. Le code de vie sera modifié pour que cette interdiction soit claire.

Il est proposé par Gabrielle Pâquet et appuyé par Dominique Hewitt que la directive pour les appareils électroniques soit adoptée tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B. PARTIE DE L'INFORMATION

B.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Valérie Bouffard n'a rien à mentionner.

B.2 RAPPORT DE LA DIRECTION

Mme Valérie Carle mentionne que les capacités d'accueil causent problème, car selon le ministère et les plans de nos établissements nous avons de la place (ex. pavillons du nord). Des rencontres seront prévues afin de trouver des solutions.

B.3 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENT

Mme Alicia Godin prend la parole et informe les membres d'un projet intéressant vécu à l'école secondaire Sieur-de-Coulonges, visant entre autres à contrer le décrochage scolaire. Il s'agit d'une initiation aux tâches de pompier volontaire.

B.4 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Mme Josée Séguin prend la parole mentionne que tout va bien. Il n'a pas de changement. Elle prévoit une sortie avec les enfants pour distribuer des cartes de Noël aux gens de la résidence la belle époque.



Numéro de résolution
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU RUCHER VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

B.5 BONS COUPS DE L'ÉTABLISSEMENT

Mme Carolane Paquette prend la parole et nous informe qu'elle a participé, en tant que parent impliqué, à une émission de radio CHGA au moins d'octobre. Mme Julie Carle souligne une formation intéressante vécue durant un congrès en novembre : Impact pleine conscience. M Sébastien McNeil mentionne le projet la culture du jardin hydroponique au pavillon St-Boniface. Le nouveau partenariat avec le centre de pédiatrie sociale a aussi été présenté.

B.6 CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune nouvelle information au niveau de la correspondance.

B.7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION : #CE-23-24-11

Il est proposé par Sébastien McNeil et appuyé par Julie Carle et résolu à l'unanimité de clore l'assemblée à 20h14.

Levée de l'assemblée à 20h14.

Date de la prochaine rencontre : 18 mars 2024


Valérie Bouffard
Présidente 2023-2024


Annie Lacroix
Secrétaire 2023-2024